

CSME-CYCLO LOISIRS **Eaubonne (Val d'Oise)**



Les documents à prendre en compte sont les suivants:

- ☐ ☐ 1) Le bulletin d'inscription à renseigner, signer et retourner.
Pour information, la formule la plus souvent retenue est celle à 89,00 €.
- ☐ ☐ 2) La Notice d'Information Assurances de l'« a i a c ». La déclaration du licencié en fin de document est à renseigner, signer et retourner après avoir pris en compte les informations du document.

Ces documents, ainsi que votre règlement par chèque (ou virement) à l'ordre du CSME-CYCLOLOISIRS, sont **à remettre à un membre du bureau ou à poster à l'attention de M. Marc DELÉPINE (14 Allée des Genêts 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY).**

o Certains niveaux de garantie en cas d'AVC ou d'ACV sont liés à un test d'effort de moins de 2 ans à la date de délivrance de la licence de l'année en cours (voir « Notice d'Information du Licencié Assurances a i a c »).

o L'auto-questionnaire de santé est à lire attentivement et à conserver par l'adhérent. Merci de prendre en considération ses recommandations.

☐ ☐

3) Un bulletin de souscription « a i a c » pour des garanties complémentaires, vol du vélo entres autres, est également disponible. Ces garanties sont des options, facultatives, à gérer par vos soins.

Ces garanties sont des options, facultatives, à gérer par vos soins.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Également plus d'informations sur les contrats d'assurance sur le site de la fédération <https://ffvelo.fr/>

Vous souhaitant vous retrouver rapidement sur les routes ou chemins,

Bien cordialement.